



## DÉCLARATION PRÉALABLE DES ÉLU(E)S UNSA-UPCASSE A LA CAP DES ATTACHE(E)S

**(CAP d'installation du 30 janvier 2019)**

Madame la Présidente,

Chers collègues de la parité administrative,

Chers collègues de la parité syndicale,

Nous avons été invités aujourd'hui pour une CAP d'installation, pratique qui nous semble innovante car nous ne nous rappelons pas avoir vécu pareil exercice lors des deux dernières mandatures.

Cette nouvelle mandature tire sa légitimité des élections de décembre dernier où l'UNSA-UPCASSE a maintenu sa place d'organisation syndicale majoritaire pour les attachés de nos ministères. Sans fanfaronisme excessif, nous signalerons que l'UNSA est désormais la première organisation syndicale représentative des Attaché(e)s de la Fonction Publique d'État. Nous profitons donc de cette déclaration préalable pour remercier l'ensemble des collègues qui ont voté pour nous et, plus généralement, pour l'UNSA. Ces bons résultats ne doivent pas pour autant masquer les dysfonctionnements nombreux que nous avons remarqués dans l'envoi des matériels de vote pour ces élections. D'ailleurs, pour les prochaines élections, l'UNSA-UPCASSE serait favorable à la mise en œuvre du vote électronique. Pour autant, ne nous réjouissons pas trop vite car la fréquence de nos rencontres risque de diminuer eu égard à la volonté du gouvernement de vider les CAP de toute leur plus-value. D'ailleurs, nous sommes preneurs, sur ce sujet de l'avenir des CAP, de toute information que vous voudrez bien nous fournir aujourd'hui.

Nous sommes certes fin janvier mais il n'est pas trop tard pour présenter nos meilleurs vœux aux membres de la CAP. L'UNSA-UPCASSE vous souhaite donc à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2019 emplies de joies et de bonheurs quotidiens, de réussites personnelle et professionnelle pour vous ainsi que pour vos proches. D'un point de vue partenariale, souhaitons nous un dialogue social constructif et respectueux des engagements de chacun(e), des débats en CAP passionnants et passionnés.

Au niveau de l'UNSA-UPCASSE, nous souhaitons plus précisément pour ce nouveau millésime :

- l'aboutissement de la publication du « nouvel » arrêté fonctions grafables pour le grade d'AHC ;
- une nouvelle note de gestion puisque celle des Attaché(e)s date de 2008. Nous ne doutons pas que cette démarche aboutira puisque cela a été possible pour les IPEF ;
- l'officialisation des règles de gestion de l'emploi fonctionnel de CAEDAD qui, par voie de ricochet, ont un impact sur celles du troisième niveau de grade ;
- et des suites au rapport de l'UNSA-UPCASSE sur l'examen professionnel d'APAE.

Difficile voire impossible pour une organisation syndicale de ne pas évoquer dans une déclaration préalable de CAP notre régime indemnitaire, même si nous anticipons déjà votre réponse qui

consistera à nous signaler que ce n'est pas vous qui gérez cette ressource. Nous évoquons et nous évoquerons quasi-systématiquement ce sujet car nous touchons là à une traduction concrète, sur la fiche de paie, de l'investissement de nos collègues. Ce sujet est d'autant plus important que les salaires de fonctionnaire, contrairement à notre planète, ne sont pas touchés par le réchauffement. Du coup, il ne reste plus que l'indemnitaire pour obtenir un petit plus à la fin du mois. Malheureusement, le CIA, qui constitue une nouveauté en 2018 et par voie de conséquence un plus, a été attribué aux agents dans le plus grand manque de transparence et le plus souvent en déconnection des résultats formalisés dans l'entretien professionnel, alors que le CIA est censé être le reflet de la manière de servir. La DRH doit donc s'attendre à recevoir de nombreux recours.

Nous irons même un peu plus loin en constatant que nous n'avons toujours pas eu de bilan de l'IFSE depuis 2016, alors qu'un tel bilan est réglementairement prévu. Par ailleurs, par souci d'anticipation, il serait intéressant que la DRH lance enfin cette année un chantier sur les modalités de réexamen quadriennal de cette même IFSE. Nous imaginons même que ce chantier fera l'objet d'un dialogue social constructif avec les organisations syndicales représentatives du corps des Attaché(e)s et l'UNSA-UPCASSE prendra naturellement toute sa part dans les échanges.

Par ailleurs, l'UNSA-UPCASSE souhaite attirer votre attention sur un sujet qui lui tient particulièrement à cœur, à savoir, les débouchés vers le haut pour les Attaché(e)s. Concrètement, il s'agit du tour extérieur d'accès au grade d'Administrateur Civil, de l'accès au corps des Inspecteurs de l'Administration du Développement Durable et des nominations sur les emplois de Directions d'Administration Territoriale de l'État. Nombreux sont nos jeunes collègues du deuxième et troisième niveaux de grade, inscrits dans un parcours de carrière dynamique, qui n'ont aucune information de la part de leur service RH de proximité sur ces possibilités de débouchés vers le haut. Ne serait-il pas nécessaire de co-construire un processus de communication sur ce sujet ?

Autre point que nous souhaitons soulever aujourd'hui : les PV de CAP. Le retard accumulé dans leur rédaction devient pénalisant. En effet, lors de nos réunions, nous évoquons autant en mobilité qu'en promotion la situation de certain(e)s de nos collègues. Sans PV, difficile de suivre efficacement leur évolution d'une année sur l'autre. D'ailleurs, sur le suivi des situations de nos collègues et plus largement sur le suivi de l'ensemble du corps, nous réitérons notre demande d'un troisième poste de chargé de mission qui nous semble justifié au regard du nombre d'accueils de personnel entrant, que la DRH permet en mobilité, et de la montée en puissance du troisième niveau de grade. Le CIGEM a fait évoluer le corps des Attaché(e)s et il nous semble que la DRH pourrait mettre un peu plus de moyens humains pour suivre plus de 3.150 agents.

Difficile également pour nous de ne pas ré-évoquer la situation de l'ANCOLS où une réforme profonde des implantations territoriales a été menée à la hussarde, sans concertation ni respect des personnels. L'UNSA-UPCASSE sera particulièrement vigilante à ce que les Attaché(e)s ne constituent pas les variables d'ajustement d'un projet mené par quelques technocrates dont on se demande s'ils ont réellement perçu l'impact du logement social pour notre pays. Par ailleurs, à l'heure où les services de l'État, singulièrement en DDI, sont orientés vers plus de contrôle, on diminue la force de frappe territoriale d'un organe de contrôle étatique œuvrant sur ce qui constitue une des priorités de nos concitoyens les plus en difficulté, le logement.

Nous vous remercions de votre attention.

*Signé : les élu(e)s UNSA-UPCASSE à la CAP des AAE des MTES et MCTRCT*